



DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

TROISIÈME SÉRIE--1911

VOLUME V.

SECTION I

**Les Coureurs de Bois au lac Supé-  
rieur, 1660.**

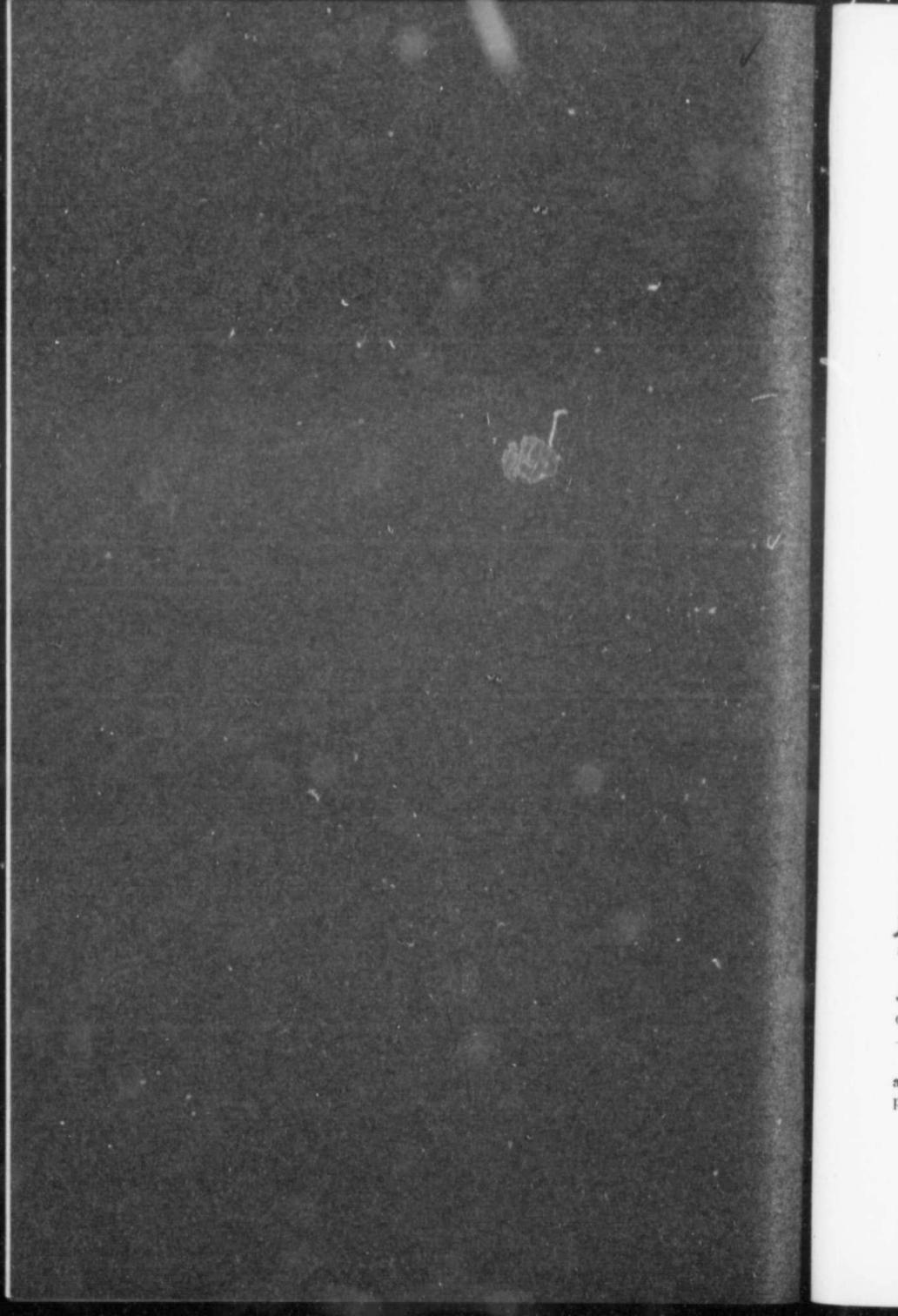
PAR

**M. BENJAMIN SULTE.**

IMPRIMÉ POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

OTTAWA

1912



*Les Coureurs de Bois au lac Supérieur, 1660.\**

PAR M. BENJAMIN SULTE.

(Lu le 20 mai 1903).

Dans mon travail (1) sur le fort Frontenac j'ai dit que le lac Supérieur et le Mississipi avaient été parcourus avant Duluth et Jolliet—dès l'année 1659. Nous allons revoir cette contrée, de 1660 à 1663, véritable période de la pleine découverte. Les exclamations d'étonnement que les historiens prêtent aux Canadiens de 1674 et de 1679 doivent se reporter à 1661, tant pour le grand fleuve que pour le grand lac. Ni Jolliet ni Duluth n'ont trouvé l'inconnu, mais leurs voyages ayant donné lieu à des écritures (*scriptum manet*) le souvenir s'en est conservé, tandis que les coureurs de bois qui les avaient précédés disparaissaient dans l'oubli. Il n'y a pas au monde cette chose supposée qui se nomme la tradition—il n'y a de vivant que l'écriture. Si les dictées de Pierre-Esprit Radisson avaient été publiées en 1670 quel cas aurait-on fait des "découvertes" de Jolliet et Duluth? Aucun, ou si peu que rien. On aurait su par le moyen de l'imprimé que Chouart et Radisson, revenant du Mississipi (1660), s'étaient avancés dans le lac Supérieur et y avaient rencontré des Canadiens qui achetaient des fourrures (2). La narration des deux voyageurs a été publiée deux cent vingt ans trop tard. On aurait su également que ces deux hommes ont parcouru le pays des Sioux avant tous les autres Européens.

Les Canadiens allaient chercher des fourrures au lac Supérieur en 1660, pourtant ce commerce n'avait jamais été si mince (3), par suite de la terreur que répandaient les bandes iroquoises. La colonie du Bas-Canada demeurait depuis plus de dix ans à deux doigts de sa perte. Chacun parlait de retourner en France. Une catastrophe finale semblait inévitable. Au printemps de 1660 Dollard des Ormeaux venait de l'empêcher de se produire, mais ça ne pouvait être qu'un retardement, à moins de recevoir des secours de France.

"La guerre des Iroquois traverse toutes nos joies, écrivait le Père Jérôme Lallement. C'est l'unique mal de la Nouvelle-France, qui est en danger de se voir toute désolée si de France l'on n'y apporte un puissant

\* En 1903 j'ai conduit Radisson au Mississipi, ensuite au lac Supérieur où il a rencontré des coureurs de bois, l'automne de 1659—mais il a fallu couper la seconde partie de mon travail qui parle des Coureurs de bois en 1660.

(1) Société Royale, 1901, I. 67; 1903, I. 33-36; 1904, II. 223.

(2) Société Royale, 1903, I. 36.

(3) Documents sur la Nouvelle France, Québec, 1883, I. 251-2.

et prompt secours car, pour dire vrai, il n'y a rien de si aisé à ces barbares que de mettre, quand ils voudront, toutes nos habitations à feu et à sang, à la réserve de Québec qui est en état de défense mais qui, toutefois, ne serait plus qu'une prison dont on ne pourrait pas sortir en assurance et où l'on mourrait de faim si toute la campagne était ruinée. C'est une espèce de miracle que les Iroquois, pouvant si aisément nous détruire, ils ne l'aient pas encore fait. . . . . Qu'est-ce que cet Iroquois qui fait tant parler de lui? Deux régiments (4) de braves soldats l'auraient bientôt terrassé. La plupart de nos gens (5) plus accoutumés à manier la houe que l'épée, n'ont pas la résolution du soldat. . . . . Et, ce qui est plus étonnant, c'est que les Iroquois dominent à cinq cents lieues à la ronde, étant néanmoins en fort petit nombre, car des cinq nations dont ils se composent, l'Agnieronnon ne compte pas plus de cinq cents hommes portant armes, dans trois ou quatre méchants villages. L'OnneiStheronnon n'en a pas cent. L'Onnontagheronnon et l'Oiogoenhronnon, trois cents chacun. Le SonnotSaeironnon, qui est plus éloigné de nous (6) et le plus peuplé, n'a pas plus de mille combattants. Qui ferait la supputation des francs Iroquois, aurait de la peine d'en trouver plus de douze cents en toutes les cinq nations, parce que le plus grand nombre n'est qu'un ramas de divers peuples qu'ils ont conquis, comme des Hurons, (7) des Tionnontatehronnon (8) autrement nation du Petun, des AtiSendaronk (9) qu'on appelle Neutres, des Riquehronnon (10) qui sont ceux de la nation des Chats, des OntSagannha (11) ou nation du Feu, des TrakSaeironnon et autres qui, tous étrangers qu'ils sont, font sans doute la plus grande et la meilleure partie des Iroquois. . . . . Il est vrai qu'ils ont fait des coups de cœur et se sont signalés en certaines rencontres autant qu'on pourrait l'espérer des plus braves guerriers d'Europe. . . . . J'ai dit qu'il n'y a que cinq ou six cents hommes à détruire, car il est hors de doute que, si les Agnieronnon (12) étaient défaits, les autres nations iroquoises seraient heureuses d'entrer en composition avec nous." (13)

(4) C'était quatre fois trop, même six fois trop. Cinq cents soldats, guidés et supportés par des Canadiens, seraient venus à bout de l'entreprise.

(5) Tous cultivateurs. L'obligation où leurs fils se trouveront de vivre les armes à la main est la source de la légende qui fait des premiers Canadiens une colonie de militaires.

(6) Les cantons iroquois, situés à l'Est du lac Ontario, s'étendaient des environs d'Albany et Rome jusqu'au voisinage du Niagara.

(7) Du lac Simcoe à la baie Georgienne.

(8) Comté de Bruce et lac Huron.

(9) Nord du lac Érié, depuis Windsor à la rivière Niagara.

(10) Sud du lac Érié.

(11) Détroit et baie de Saginaw.

(12) Ou Mohawks ou Agniers, les plus rapprochés du lac Champlain.

(13) *Relation de 1660*, p. 4-8.

Pierre Boucher disait, en 1663: "J'ai appris, depuis peu, que les Iroquois et Iroquoises se font servir par leurs esclaves, qu'ils ont en grand nombre, tant d'hommes que de femmes." (14)

Par les lettres de Marie de l'Incarnation, années 1660, 1661, on voit que les Iroquois tenaient des négociations ouvertes avec les Français pour l'échange des prisonniers. La guerre se continuait cependant. Souvent, les Iroquois capturés étaient livrés aux Algonquins qui les brûlaient. Il y avait une vingtaine de ces malheureux aux mains des Français, et un égal nombre de Français ou Canadiens captifs chez les Onnontagués, mais non soumis à la torture—de simples esclaves. Durant ces années de désolation, plus de cent personnes furent tuées dans la colonie, aux portes de leurs demeures. La bonne religieuse ajoute que les Iroquois de quatre tribus ou nations feraient volontiers la paix si les Agniers, dont toute la force est de quatre cents guerriers, ne persistaient à combattre. Un prisonnier, échappé du canton de ceux-ci, a dit à M. d'Avaugour qu'on pouvait les attaquer par le lac Champlain avec plus de chance de succès que "par le côté des Hollandais" (Albany) comme on se le proposait tout d'abord.

Les Andastes, peuple du territoire qui est devenu la Pennsylvanie, "sauvages belliqueux et redoutés de tous temps des Iroquois (15) supérieurs," déclaraient la guerre à ces derniers, en 1661, de sorte que la *Relation* disait: "Nous n'avons plus que les Agnieronnons et les Onnefouteronnons contre nous. . . . Cette petite partie des Iroquois ne laisse pas de nous être la plus redoutable, puisqu'elle seule a fait cette année quasi tous les ravages dont nous avons été désolés. . . . De deux mille Iroquois, ou environ, qu'il y a en voilà 1500 ou 1600 qui mettent les armes bas (16) . . . Nous n'en aurons plus que 400 ou 500 sur les bras, qui ont eux-mêmes à dos trois nations différentes: les Abnaquiouiais, les Makingans et ceux qu'on nomme du Levant (17) contre lesquels ils reprennent la guerre tout de nouveau, étant si superbes qu'ils ne nous croyent pas dignes d'être mis au nombre de leurs ennemis." (18)

La population blanche du Bas-Canada ne dépassait pas deux milles âmes. Quatre cents guerriers iroquois ne devaient pas en avoir peur. La Mère de l'Incarnation écrivait le 2 novembre 1660: "Le dessein des Iroquois est de rester seuls en toutes ces contrées, afin d'y vivre sans crainte et d'avoir toutes les bêtes pour vivre et pour en donner les peaux aux Hollandais. Ce n'est pas qu'ils les aiment, mais

(14) Société Royale, 1896, I, 150.

(15) Les cantons iroquois les plus rapprochés de la Pennsylvanie.

(16) Ils cessent d'attaquer les Français pour se défendre contre les Andastes.

(17) Abénakis dans le Maine. Mahingans, Mohicans, Loups, des deux rives de l'Hudson; gens du Levant ou Sokokis de la rivière Connecticut.

(18) *Relation* de 1661, p. 31, 39.

parce qu'ils ont besoin de quelques-uns par le moyen desquels ils puissent tirer leurs nécessités de l'Europe, et comme les Hollandais sont plus proches d'eux, ils traitent plus facilement, non sans leur faire mille indignités que les Français ne pourraient jamais souffrir, mais l'amour des biens de la terre et le désir d'avoir des castors font que les Hollandais souffrent tout. Voilà le véritable dessein de l'Iroquois comme nous l'avons appris d'un Huron chrétien de la dernière défaite qui s'est sauvé d'une bande de six cents de ces barbares, qui venaient ici, cet automne, pour nous surprendre et pour ravager nos moissons. Il ajoute que, pour retirer quatorze Oiooueronons qui sont dans les fers à Montréal, ils allaient paraître en petit nombre devant l'habitation, avec un pavillon blanc, qui est le signe de la paix, feignant la vouloir demander, car ils disent que les robes noires, voyant ce signe, ne manqueront pas d'aller au devant avec quelques Français, qu'ils prendront, les uns et les autres, afin de les échanger contre leurs prisonniers et que, l'échange faite, ils se jetteront sur les Français afin de les détruire. Mais, avant que de les exterminer, ils ont envie d'enlever les femmes et les filles pour les emmener en leur pays."

Une vingtaine de mois plus tard, le 10 août 1662, la même religieuse disait que, depuis l'automne de 1661, les Agniers avaient recommencé leurs assassinats aux environs de Montréal et que les Onnontagués ainsi que les Goyogouins faisaient en même temps des instances pour obtenir la paix, ce que les Français se gardaient bien de prendre au sérieux.

Le commerce de fourrures était paralysé sur l'Ottawa et l'administration de la colonie souffrait en conséquence puisque ses revenus provenaient en grande partie de cette source. Tout le nord du Saint-Laurent, tout le Haut-Canada étaient au pouvoir des Iroquois... et pourtant il y avait des coureurs de bois canadiens au lac Supérieur en 1660, comme le constatait Radisson en passant au saut Sainte-Marie. Le saut était le pays des Ojibge (19), tribu algonquine qui, vers ce temps occupait, durant l'hiver, l'ancien territoire des Hurons, entre le lac Simcoe (20) et la baie Georgienne (21).

On parlait du Mississipi et on lui donnait ce nom (22) parmi les Sauvages. Il est singulier que Radisson ne l'appelle que "la grande rivière" au cours de sa visite de 1659. Dans le même temps, la Mère de l'Incarnation disait aussi "grande rivière" et ajoutait: "comparable à notre Saint-Laurent."

(19) Voir *Archaeological Report*, Ontario, 1904, p. 71, 76.

(20) Ainsi nommé en l'honneur de John Graves Simcoe, gouverneur du Haut-Canada en 1791.

(21) Ce nom apparaît après 1790 en l'honneur de George III.

(22) Voir *Minnesota Historical Society*, XI, 43, 44.

Les connaissances géographiques des Canadiens étaient d'une étendue extraordinaire si on les compare à celles des Hollandais, Suédois, &c., qui habitaient les bords de l'Hudson et le New-Jersey, ou encore les Anglais de la Virginie. Ces trois groupes regardant à l'ouest avaient devant eux les lacs Ontario et Erié, le grand chemin du centre du continent, mais aucun de leurs colons n'avaient vu l'Ontario ni l'Erié, et tout le reste était, pour eux un profond mystère. Du côté des Français, cela était bien différent. Une carte intitulée *Tabula Novæ Franciæ Anno 1660*, (23) reproduite en 1664 dans *Historiæ Canadensis* du Père François Ducreux, de la Société de Jésus, renfermait la majeure partie des renseignements obtenus par les coureurs de bois et les missionnaires. Le graveur avait déformé plusieurs noms et altéré des lignes, des tracés, comme la chose était si fréquente à cette époque et comme cela arrive encore de nos jours; cependant la carte a le mérite d'une construction supérieure à tout ce qui s'était fait en ce genre pour le pays des grands lacs. Voyons-là:

La rivière des Prairies et le lac des Deux-Montagnes sont ainsi désignés, dans un latin que le graveur a rendu presque méconnaissable. La rivière du Lièvre n'a pas de nom; sur ses bords sont placés les Petits-Algonquins ou Petite-Nation (24) qui, jusqu'à 1650, paraît avoir été comme en 1615, quoique diminuée en population; elle a dû être anéantie par moitié, de 1653 à 1655 et le reste s'est dispersé vers le Saint-Maurice, de sorte que la carte de 1660 est en arrière comme renseignement précis. L'île des Allumettes est dite occupée par les Algonquins, alors que ce peuple en avait été chassé dès 1652. L'une des sources de la rivière des Prairies (l'Ottawa) semble être le lac Nipissing sur cette carte, ce qui supprime la rivière Mattawan. La région du nord, comprenant la baie James assez mal localisée, montre des cours d'eau nombreux, portant des noms sauvages indéchiffrables, toutefois on distingue Attikamègue, Kilistinons, rivière des Nipissiriciens qui va aux Kilistinons, le saut Askiains au lieu de Skiaé, ou saut Sainte-Marie à présent.

Même carte: le lac Alimibegon (Nipigon) reçoit de l'ouest la rivière des Assinipoualacs et il se décharge à son tour par une belle rivière dans le lac Supérieur. Au saut Skiaé on voit la tribu PabitiSa. Entre la rivière Sainte-Marie et le détroit de Michillimakinac sont les Noquets. L'entrée du Grand Lac Algonquin (Michigan) est à la bonne place. Quant au lac Huron, il est mieux dessiné que dans aucune carte antérieure. Les Cheveux-Relevés sont marqués sur l'île Ekaentoto (Manitoualine) mais ils n'y étaient plus depuis 1650. Le pays des Petuneux, sur la côte du lac Huron, comté de Bruce, celui des Hurons, la contrée

(23) Harriss: *Bibliographie et Cartographie*, 1872, p. 105, 229. Voir *Relation* du Père Bressani, Montréal, 1852, p. 51, 330.

(24) SaSechkafrini, d'après le registre des Trois-Rivières, en 1639.

des Neutres (trois peuples disparus) sont correctement donnés. Les missions du Haut-Canada, de 1634 à 1650, sont indiquées avec justesse. Les lacs (25) "Ontario ou Saint-Louis," du "Chat ou (26) Erié" figurent avec des proportions exactes. Du côté gauche (rive canadienne à présent) de la rivière qui décharge les eaux du lac Erié dans le lac Ontario, on lit: "Ongiara" et tout prêt est le mot "cataracte." Du côté droit de la rivière il y a le village "Ondieron." Ensuite, parcourant les terres du sud et sud-est du lac Ontario les cinq nations iroquoises occupent leurs places respectives bien connues. La nation des Chats est placée au sud-est du lac Erié, pourtant les Iroquois l'avaient détruite totalement en 1656. Le lac Sainte-Claire porte l'inévitable mention "eaux salées" qui remonte à 1603, alors que les Sauvages, faisant allusion à certaines sources d'eau minérales du Michigan, Champlain crut comprendre que la rivière du Détroit ou le lac Huron étaient salés.

Ces renseignements, venus du Canada et interprétés par des gens plus ou moins experts, ne fournissent pas la pleine mesure des connaissances que les Canadiens possédaient. On peut s'en convaincre en lisant les livres, rapports, &c., de la même époque.

Nicolas Sanson, qui publia des cartes avant celle de 1660, avait formé son neveu, Pierre (27) Duval, d'Abbeville en Picardie et, sur des notes de ce dernier on traça une carte en 1664 où il ne paraît pas que la science géographique eut fait aucun progrès. Le lac Supérieur n'y est pas. A la côte nord du lac Huron se trouve un "saut St. Pierre," évidemment le saut Sainte-Marie.

Les Sauteurs (gens du saut) nommaient le lac Supérieur Kitchigumi: les grandes eaux. C'est le plus vaste bassin d'eau douce qui se soit creusé à la surface de la terre. Il a cent cinquante lieues de long sur soixante et quinze dans sa plus grande largeur.

Le premier missionnaire que nous allons voir partir pour le lac Supérieur se nommait René Ménard, prêtre de la compagnie de Jésus. Né en 1614, il arrivait à Québec le 8 juillet 1640 et, l'année suivante, partait pour le pays des Hurons. Après les désastres de 1648-50 il retourna sur le Saint-Laurent, fut nommé (1651) supérieur de la résidence des Trois-Rivières, alla chez les Iroquois (1656-57) et vécut aux Trois-Rivières en 1657-60. Au registre de cette dernière place on voit plusieurs actes de sa main, parmi lesquels il y en a un qui mérite notre attention spéciale: "Anno Domini 1659, die 15 aprilis, Ego Renatus Ménard baptizavi solemniter infantem ea die natam parentibus domino

(25) Dès 1566 on dressait une carte où la source du Saint-Laurent était désignée sous la forme d'un grand lac. (N.-E. Dionne: *Inventaire des cartes, &c.*, p. 20.

(26) La carte de 1679 porte: "lac Teiocha-Rontiong dit communément lac Erié."

(27) Ce cartographe est parfois nommé le Père Duval, par erreur.

Desgroseliens. Patrini fuere Joannes Guérin et domina Francisca Radisson nomen puella Margarita." En marge est écrit: "Marguerite Chouart dite Desgroseliens." Cette enfant ne se maria point; elle mourut aux Trois Rivières en juin 1711. Chouart et Radisson étaient (1659) dans l'ouest. Françoise Radisson, sœur de Pierre-Esprit, mariée à Claude Volant, vivait aux Trois-Rivières. Un de ses fils s'est appelé Radisson. Deux autres ont été prêtres et curés dans le Bas-Canada.

Jean Guérin serviteur du Père Ménard, paraît avoir été armurier de son premier état. Il s'était donné aux Pères Jésuites et les servait depuis vingt ans dans les missions, avec un dévouement, une humilité exemplaires même dans la vie religieuse. Un jour il s'offrit pour être bourreau de la colonie, afin de s'attirer le mépris public, par esprit de mortification. Il édifiait jusqu'aux Sauvages par la bonté, la patience et les pratiques de dévotion qui remplissaient sa vie. (28)

Le Père Ménard écrivait des Trois-Rivières, le 27 août 1660, à 2 heures après minuit, pour faire ses adieux à un membre de la compagnie de Jésus, et il dit: "Dans trois ou quatre mois vous pourrez me mettre au *memento* des morts, vu le genre de vie de ces peuples, mon âge, ma petite complexion . . . . Nous avons été un peu surpris pour ne pouvoir pas nous pourvoir d'habits et d'autres choses, mais celui qui nourrit les petits oiseaux et habille les lis des champs aura soin de ses serviteurs; et quand il nous arriverait de mourir de misère, ce nous serait un grand bonheur." (29)

Cette année, une brigade de traite, composée d'Outaouas et autres gens de la même langue, des environs du saut Sainte-Marie, arriva dans soixante canots pour vendre ses pelleteries aux Trois-Rivières. Les affaires terminées, les Pères Ménard et Albanel s'embarquèrent avec eux. Il est probable que les coureurs de bois du lac Supérieur, rencontrés en ces lieux par Chouart et Radisson étaient revenus en compagnie de ces Sauvages. On peut supposer aussi que d'autres Canadiens, sinon une partie des mêmes, repartaient avec eux. En tous cas le Père Ménard emmenait six hommes pour faire la traite en vue de payer ses frais de voyage et de subsistance. La flottille se mit en route le 28 août, mais le Père Albanel n'alla pas plus loin que Montréal, par suite de la mauvaise volonté de certains Sauvages. Le Père Ménard continua avec Jean Guérin, tout en apprenant que les Onnontagués (Iroquois) au nombre d'une centaine, le guettaient sur l'Ottawa. "Si le Père peut échapper de leurs mains, il suivra les Algonquins jusqu'au milieu du lac de la nation maritime (la baie Verte) et du lac Supérieur où ces peuples nous assurent d'une résidence sur un autre lac à trois ou quatre cents lieues d'ici (Québec) près duquel, dès cet hiver, ils doivent abattre du bois."

(28) *Relation* de 1663, p. 21-24.

(29) *Relation* de 1660, p. 30.

Arrivé aux bourgades des Outaouas, à Kionconan, sud-est du lac Supérieur, le 15 octobre, jour de sainte Thérèse, le Père Ménard passa l'hiver dans toutes sortes de privations. L'endroit, écrit-il, est à cent lieues au dessus du saut Sainte-Marie; il l'appela "mission de Sainte-Thérèse." Peu après, il exerça son ministère au milieu des Kikapous réfugiés à Chagouamigon. (30) Tous les peuples de ces contrées parlaient l'algonquin, mais il y avait, à la rivière Noire, une colonie huronne nouvellement arrivée. Bientôt après, ou eut connaissance des Sioux dont le langage n'était ni algonquin ni huron.

Dans le volume IV, p. 226 *State Historical Society of Wisconsin* il est dit que, en 1660, le Père Maret établit une mission chez les Sioux, à la baie de Chagouamigon. Il n'y a pas eu de Père Maret en ce temps-là. Le fait se rapporte au Père Ménard et aux Outaouas, non pas aux Sioux.

Les Hurons qui s'étaient enfuis du Haut-Canada en 1649 et s'étaient dirigés vers la baie Verte, avaient ensuite reculé jusqu'au Mississippi et s'étaient fixés sur l'île Pelée, au lac Pepin, puis en 1657, s'étant attiré la haine des Sioux, ils gagnèrent le nord-est de leur position et s'établirent aux sources de la rivière Noire, où Radisson les signale en 1658. Nous allons les voir dans de nouveaux déplacements.

Nicolas Perrot, survenant dans l'ouest quelques années après ces dates, raconte ce qui se passa presque sous ses yeux: "Les Sioux (31) voyant leurs ennemis partis (de l'île Pelée) demeurèrent en repos sans les suivre davantage, mais les Hurons n'en voulurent point demeurer là; ils formèrent quelques partis contre eux, qui firent peu d'effet, leur attirèrent de la part des Scioux de fréquentes incursions, et les obligèrent de quitter leur fort (de la rivière Noire) pour aller joindre les Outaouas (32) à Chagouamigon (33), avec une grande partie de leurs gens. (34) Aussitôt qu'ils furent arrivés, ils songèrent à former un parti de cent hommes pour aller contre les Scioux et s'en venger. Il est à remarquer que le pays où ils sont (les Scioux) n'est autre chose que lacs et marais, remplis de folles-avoines, séparés les uns des autres par de petites langues de terre qui n'ont tout au plus, d'un lac à l'autre, que trente ou quarante pas, et d'autres cinq ou six ou un peu plus. Ces lacs ou marais

(30) *Journal des Jésuites; Relations* de 1660, p. 29; 1669, p. 19.

(31) Sioux sédentaires, demeuraient à l'ouest de Duluth, aux sources du Mississippi. Ne pas les confondre avec les Sioux nomades des prairies, au nord du Missouri, qui allaient jusqu'aux Montagnes-Rocheuses.

(32) Les Outaouas ou Cheveux Relevés, s'étaient sauvés de l'île Manitouline, en 1650, en compagnie des Hurons, et tous ensemble ils avaient d'abord demeuré à la baie Verte.

(33) A l'endroit appelé La Pointe, dans le comté d'Ashland, Wisconsin. Plus tard, le nom de La Pointe fut transporté sur une île du voisinage.

(34) Ceci avait lieu au début de l'été de 1660, par conséquent quatre ou cinq mois avant l'arrivée du Père Ménard.

contiennent cinquante lieues et davantage en carré, et ne sont séparés par aucune rivière que par celle de la Louisiane (le Mississipi) qui a son lit dans le milieu, où une partie de leurs eaux vient se dégorger. D'autres tombent dans la rivière de Sainte-Croix, qui est située à leur égard au nord-est, et qui les range de près. Enfin les autres marais et lacs situés à l'ouest de la rivière de Saint-Pierre s'y vont jeter pareillement, si bien que les Scioux sont inaccessibles dans un pays si marécageux, et ne peuvent y être détruits que par des ennemis ayant des canots comme eux pour les poursuivre; parce que dans ces endroits il n'y a que cinq ou six familles ensemble, qui forment comme un gros, ou une espèce de petit village, et tous les autres sont de même éloignés à une certaine distance, afin d'être à portée de se pouvoir prêter la main à la première alarme. Si quelqu'une de ces petites bourgades est attaquée, l'ennemi n'en peut défaire que très peu, parce que tous les voisins se trouvent assemblés tout d'un coup et donnent un prompt secours où il est besoin. La méthode qu'ils ont pour naviguer dans ces sortes de lacs est de couper devant (dedans?) leurs semences (la folle-avoine) avec leurs canots et, les portant de lac en lac, ils obligent l'ennemi qui veut fuir à tourner autour, qui vont toujours d'un lac à un autre, jusqu'à ce qu'ils les aient tous passés et qu'ils soient arrivés à la grande terre.

“Les cent hommes hurons s'engagèrent dans le milieu de ces marais, sans canots, où ils furent découverts par quelques Scioux, qui accoururent pour donner l'alarme partout. Cette nation était nombreuse, dispersée dans toute la circonférence des marais, où l'on recueillait quantité de folles-avoines, qui est le grain de cette nation, dont le goût est meilleur que celui du riz. Plus de trois mille Scioux se rendirent de tous côtés et investirent les Hurons. Le grand bruit, les clameurs et les huées dont l'air retentissait, leur firent bien concevoir qu'ils étaient environnés de toutes parts, et qu'ils n'avaient d'autres ressources que celle de faire tête aux Scioux qui ne tarderaient guères à les découvrir, s'il ne se présentait quelque endroit favorable pour se retirer. Ils jugèrent que dans l'étroite conjoncture où ils étaient, ils ne pouvaient mieux faire que de se cacher dans ces folles-avoines, où ils avaient de l'eau et de la boue jusqu'au menton. Ils se dispersèrent un à un de tous côtés, se donnant bien garde de faire du bruit en marchant. Les Scioux qui les cherchaient avec une grande attention et qui n'aspiraient qu'à les rencontrer, n'en trouvant que très peu, se persuadèrent qu'ils étaient absolument cachés dans ces folles-avoines. Mais ce qui les étonna le plus est qu'ils ne voyaient que les vestiges de l'entrée et non ceux de la sortie. Ils s'avisèrent donc de tendre dans ces langues de terre des rets à castor, auxquels ils attachèrent des grelots qu'ils avaient eus des Outaouas et de leurs alliés dans leurs entrevues, comme il a été dit ci-dessus. Ils se partagèrent en détachements bien nombreux pour garder tous les

passages, et veillèrent jour et nuit, présumant que c'était le temps dont les Hurons se servaient pour éviter le danger qui les menaçait. Ils réussirent, en effet, car les Hurons, se glissant à la faveur des ténèbres, marchaient à quatre pattes et, sans se méfier de ces sortes d'embuscades, donnèrent de la tête contre ces rets qu'ils ne pouvaient fuir et qui ne manquèrent pas de sonner. Les Scioux embusqués en prenaient prisonniers autant qu'il s'en présentait. Ainsi, de tout ce parti, il n'en échappa qu'un, qui avait nom *Le Froid*, en sa langue, et qui est même mort depuis peu de temps.

“ Les prisonniers furent conduits au plus prochain village, où s'assemblèrent les gens de tous les autres pour en faire le partage. Il faut remarquer que les Scioux, quoiqu'ils ne soient pas si guerriers et si rusés que les autres nations, ils ne sont pas anthropophages comme elles; ils ne mangent ni chien ni chair d'homme; ils ne sont pas même cruels comme les autres sauvages, ne faisant mourir les prisonniers qu'ils font sur les ennemis, que depuis qu'ils brûlent les leurs. Ils étaient naturellement indulgents, et le sont encore, puisqu'ils renvoient chez eux la plus grande partie de ceux qu'ils ont pris. Le supplice ordinaire qu'ils font souffrir à ceux qu'ils ont destinés à mourir, est celui de faire tirer des flèches sur eux par leurs enfants après les avoir attachés à un arbre ou à un piquet, car ce n'étaient ni les hommes, ni les guerriers, ni les femmes qui s'en mêlaient. Mais sitôt qu'ils virent qu'on les brûlait, ils résolurent par représailles d'en faire autant, sans cependant s'y porter avec la même cruauté que leurs ennemis; soit qu'un motif de pitié et de compassion ne leur permît pas de les voir souffrir, ou qu'ils crussent qu'il n'y avait que le désespoir qui put les faire chanter dans les tourments avec tant de constance et de bravoure, si elle peut être appelée telle. C'est pourquoi ils ne tardent guères à leur faire casser la tête.

“ Les Scioux ayant fait le partage des prisonniers, en renvoyèrent une partie, et de l'autre ils en firent leur jouet, qu'ils livrèrent, comme je l'ai dit, à leurs enfants, pour les faire mourir à coups de flèches. Leurs corps sont ensuite jetés à la voirie. Ceux auxquels ils donnèrent la vie sauve, furent condamnés à voir mourir leurs camarades et renvoyés chez eux, où étant arrivés, ils firent un fidèle rapport de tout ce qui s'était passé, et disent qu'ils avaient vu le nombre des Scioux, qu'on ne croyait pouvoir détruire.

“ Les Outaouas étaient très attentifs à ce que ces nouveaux arrivés racontaient, mais n'étant pas trop bons guerriers, ils ne voulurent faire aucune tentative; et les Hurons, se voyant fort peu de monde, prirent le parti de ne pas songer à se venger et de vivre paisiblement à Chagouamikon pendant plusieurs années. (35) Pendant tout ce temps-là, ils

(35) Perrot ne savait donc pas que, de 1660 à 1665, les Hurons demeurèrent sur l'île des Noquets, à la baie Verte.

ne furent point insultés des Scioux, qui ne s'appliquèrent uniquement qu'à faire la guerre aux Kilistinons, aux Assiniboules et à toutes les nations du nord, qu'ils ont détruits et desquels ils se sont aussi faits détruire respectivement. Car les uns et les autres ne sont à présent (année 1700) qu'en très petit nombre, puisque les Scioux qui étaient autrefois plus de sept ou huit mille hommes, semblent être ceux qui vont en canots, au lieu que les autres des prairies (36) ne peuvent tout au plus composer aujourd'hui que cent hommes ou environ." (*Mémoire de Nicolas Perrot*, p. 87-91).

Les Hurons, toujours cruels, agressifs, mauvais compagnons, pitoyables guerriers, sont devenus des agneaux dans la légende. La même légende dit pis que pendre des Scioux, mais j'aime mieux en croire Perrot qui les représente "pas cruels, naturellement indulgents... pas anthropophages... pas si guerriers ni si rusés que les autres nations." Les historiens auront fort à faire pour prouver leur dire lorsqu'ils peignent les Sioux comme "les Iroquois du centre de l'Amérique," car, sauf l'habitation et un peu le même art de se gouverner, rien ne ressemble moins à un Iroquois qu'un Sioux.

Chouart et Radisson décrivent les Sioux et leur pays, où tous deux passèrent la saison des neiges de 1659-1660. Ils furent de retour aux Trois-Rivières vers le temps où le Père Ménard en partait. De nouveau ils retournèrent dans l'ouest l'été de 1661, eurent des rapports avec les Sioux et n'y trouvèrent rien qui rappelât ou la férocité ou l'esprit de conquête des Iroquois. Voir *Société Royale* 1903, I, 37, 43-44; 1904, II, 229, 236 sur cette question. Lorsque Perrot observe que les Sioux étaient en guerre contre les Kilistinons il serait peut-être plus juste de dire que les Kilistinons, gens de rien, nomades et pillards, se jetaient sur les confortables villages des Sioux remplis des choses qu'ils convoitaient. Même explication à l'égard des Assiniboules qui étaient des Sioux errants, pauvres, sans esprit d'ordre ou de progrès et qui cherchaient à vivre de vol.

Bibaud fils, dans son *Dictionnaire Historique*, page 240, emprunte à l'*Atlas* d'Adrien Balbi le conte suivant dont l'origine échappe à notre contrôle: Ozalapaïla, femme de Ouhanoappa, guerrier sioux, fut enlevée, vers 1660, par Ohatampa (Hélène et Pâris) et ce dernier tua le mari avec ces deux fils qui venaient redemander l'épouse infidèle. "La guerre s'alluma entre les deux familles, les plus puissantes de la nation. Les parents, les amis, les partisans des deux côtés prirent fait et cause. Une guerre civile divisa la nation en deux peuples distincts: les Assiniboins d'Achiniboina, faction du Pâris sioux, et les Dacotahs ou Sioux proprement dits, de Siouvaé, faction de Ouhanoappa."

---

(36) Ce passage, évidemment tronqué par le copiste, n'explique rien.

L'endroit appelé La Pointe était situé sur la terre ferme, côté ouest de la baie de Chagouamigon, entre les villes Ashland et Washburn. Le nom actuel est Oak Point. C'est là que Chouart et Radisson se postèrent l'automne de 1661. Le Père Ménard y passa l'hiver de 1660-1661, avec Du Colombier, Jolliet, Claude David, Laflèche, Lespérance, Brotier et Jean Guérin, comme il le dit dans une lettre du 2 juin 1661 que R. S. Thwaites a publiée dans *Jesuit Relations*, XLVI, 142,144. Sur Laflèche, Lespérance et Brotier, je ne sais rien. Jean Pouterel Du Colombier était de la famille de Jean-François Le Pouterel de Bellecour que l'on trouvera plus loin. Adrien Jolliet (frère de Louis) demeurait aux Trois-Rivières, comme les Pouterel et Claude David qui "habille les armes". On a cru que Lespérance était Jean Aubuchon, aussi des Trois-Rivières, mais j'observe que son fils Jean naquit le 28 juillet 1661, ce qui soulève un doute sur la présence du père dans l'ouest.

A Chagouamigon, les Hurons, ne se voyant pas plus en sûreté qu'à la rivière Noire, reculèrent vers l'Est (automne de 1660?) jusqu'à l'île des Noquets, dans l'angle nord-ouest de la baie Verte. De son côté, le Père Ménard ayant jugé la situation qui lui était faite à la Pointe, et désespérant de produire l'effet qu'il désirait sur les Outaouas de Kionconan, fit partir trois Français, au commencement de mai 1661, pour aller voir ces Hurons et connaître leur sentiment à l'égard du missionnaire. La misère, la famine régnaient chez ces pauvres fugitifs lorsque les trois voyageurs y arrivèrent, de sorte que, à leur retour, la première semaine de juin, ils expliquèrent tout ce qui en était. Le Père se raffermirait cependant dans son projet et, le 13 juin, en compagnie de quelques Hurons venus en traite dans le camp des Outaouas, il partit, emmenant Guérin (37).

Nicolas Perrot fournit (*Mémoire* p. 91) sur ce voyage une version qui diffère un peu de celle des Pères Jésuites, sans la contredire aucunement: "Le Père Ménard qu'on avait donné pour missionnaire aux Outaouas, accompagné de quelques Français qui allaient commercer chez cette nation, fut abandonné de tous ceux qu'il avait avec lui, à la réserve d'un qui lui rendit jusqu'à la mort tous les services et les secours qu'il en pouvait espérer. Ce Père suivit les Outaouas au lac des Illinois et dans leur fuite dans la Louisiane jusqu'au dessus de la rivière Noire. Ce fut là qu'il n'y eut qu'un seul Français qui tint compagnie à ce missionnaire et que tous les autres le quittèrent."

Il n'est pas possible d'admettre que le Père Ménard "suivit les Outaouas au lac des Illinois et dans leur fuite dans la Louisiane jusqu'au dessus de la rivière Noire" puisque ces événements avaient eu lieu de

(37) *Relation* de 1663, p. 18-21; *State Historical Society of Wisconsin*, III, 128, IV, 247.

1650 à 1657. Par "Louisiane" il font entendre le lac Pepin sur le Mississipi.

La *Relation* (1663, p. 21) dit que le Père Ménard accompagnait des Hurons retournant chez eux et que ces derniers, manquant de nourriture, prirent le devant dans l'espérance d'avertir "les anciens du péril du missionnaire, lequel, espérant ce secours, demeura auprès environ quinze jours, mais comme les vivres lui manquaient, il se résolut de se mettre en chemin avec son compagnon, à la faveur d'un petit canot qu'il avait trouvé dans les broussailles."

Ici Perrot, qui ne nomme pas Guérin, dit: "Ce Français, suivait attentivement la route et faisait son portage dans les mêmes endroits que les Outaouas, ne s'écartant jamais de la même rivière qu'eux. Il se trouva un jour (10 août) dans un rapide qui entraînait son canot; le Père, pour le soulager, débarqua du sien et ne prit pas le bon chemin pour venir à lui; il s'engagea dans celui qui était battu des animaux et, voulant retomber dans le bon, il s'embarrassa dans un labyrinthe d'arbres et s'égara. Ce Français, après avoir surmonté ce rapide avec bien de la peine, attendit ce bon Père et, comme il ne revenait point, résolut de l'aller chercher. Il l'appela dans les bois de toutes ses forces, pendant plusieurs jours, espérant de le découvrir, mais inutilement. Cependant, il fit rencontre en chemin d'un Sakis qui portait la chaudière du missionnaire, qui lui apprit de ses nouvelles. Il l'assura qu'il avait trouvé sa piste bien avant dans les terres, mais qu'il n'avait pas vu le Père. Il lui dit qu'il avait aussi trouvé la trace de plusieurs autres qu'allaient vers les Sioux. Il lui déclara même qu'il s'imaginait que les Sioux l'auraient pu tuer ou qu'il en aurait été pris. En effet, on trouva, plusieurs années après, chez cette nation, son bréviaire et sa soutane, qu'ils exposaient dans les festins en y vouant leurs mets." (Perrot, 92).

Six Canadiens, partis des Trois-Rivières en même temps que le Père Ménard, rôdaient autour du lac Supérieur, achetant des pelleteries et liant des rapports de bonne amitié avec les indigènes. C'est parmi eux que Guérin se réfugia dans sa détresse, mais, au mois de septembre 1662, comme ils faisaient un portage, l'un d'eux maniant un fusil, l'arme se déchargea par accident et le coup porta dans le côté gauche de Guérin qui mourut sur la place (38).

Disons un mot de deux nations sauvages non encore mentionnées ici. Les Outagamis ou Renards demeuraient, en 1634, à l'Est du lac Michigan mais, vers 1655, ils avaient fui devant les Iroquois et s'étaient établis sur la rivière des Puants qui débouche au fond de la baie Verte; cependant Radisson, qui était dans leur voisinage, en 1659, n'en parle pas. Ils paraissent avoir résidé à Ouestatinong, distance de vingt-cinq

(38) *Relation* de 1663, p. 23, 24.

lieues de la baie. C'est là que les Iroquois les relancèrent en 1662-1663 et ils s'éloignèrent à trente lieues sud-ouest de la baie. On peut dire qu'ils ne comptent aux yeux des Français qu'à partir de 1665. Les Sakis étaient considérés comme leurs parents. Ils se nommaient eux-mêmes Musquakis ou terre rouge; les Algonquins les appelaient Outagamis, soit renards. Vers 1650 ils pouvaient compter six cents guerriers ou trois mille âmes. C'étaient des gens turbulents et jamais stables dans leurs fidélité. Vers 1690 ils causèrent plusieurs fois de sérieux embarras et ne furent contenus que par l'adresse de Nicolas Perrot. C'est le seul peuple de langue algonquine auquel les Français aient fait la guerre.(39)

Les Amikoués ou Nez-Perçés, ou Castors qui, de tout temps, demeurèrent sur la côte nord de la baie Georgienne (Algoma) se trouvaient placés comme intermédiaires entre les Nipissiriniens ou Sorciers et les gens du saut Sainte-Marie, mais en 1650 ils s'étaient vus obligés de fuir sous les coups des Iroquois et de se réfugier au lac Nipigon.

Quant aux Sauteurs (gens du saut) ils étaient restés tranquilles, lorsque, en 1662, un parti iroquois vint aux environs "cherchant un village à manger" et bien convaincus que, après avoir porté la terreur chez les autres Sauvages qu'ils avaient chassés de leur pays, il domineraient n'importe où dès qu'ils se montreraient. "Les cent hommes du parti montèrent le saut et allèrent camper à l'embouchure du lac Supérieur, à cinq lieues ou environ du saut, où ils aperçurent des feux qui couraient le long des montagnes du nord." C'étaient des Outaouas Nipissiriniens et Amicoués, voyageant dans l'intérêt de leur trafic et se tenant, comme de coutume, en bandes nombreuses pour se mettre à l'abri des attaques des Kilistinons, sortes d'Arabes du désert qui rôdaient de la baie James au lac Supérieur. Il y avait là une centaine d'hommes actifs qui ne furent pas lents à découvrir, eux aussi, les feux des étrangers et à prévenir les villages sauteurs. Tous ensemble tombèrent, au point du jour, sur le camp iroquois et l'anéantirent jusqu'au dernier homme. Pareil désastre n'était jamais arrivé à l'audacieuse et habile nation qui terrorisait tous les pays des grands lacs, aussi Perrot ajoute: "Depuis ce temps-là, les Iroquois n'ont osé s'engager dans le lac (40) Supérieur, quoique, à vrai dire, ils ne se soient jamais prescrit de limites en faisant la guerre et que, comme des anthropophages impitoyables, ils aient toujours pris plaisir à boire le sang et manger la chair de toutes sortes de nations, en allant chercher leur proie jusqu'aux

(39) Sur la guerre de 1714 voir *State Historical Society of Wisconsin*, III. 27; IV. 239, 241; VIII. 243.

(40) Notons que, l'année suivante, Radisson mentionne un canot monté par sept Iroquois à la pointe de Chigouamigon et la terreur que cette apparition répandit dans le voisinage.

confins de l'Amérique" (41). La *Relation* de 1663, p. 10 attribue l'honneur de cette victoire aux Sauteurs. Quarante ans plus tard, Bacqueville de la Potherie exprime la même opinion: "Les Sauteurs ont, les premiers, battu les Iroquois, qui vinrent au nombre de cent guerriers pour s'emparer d'un de leurs villages. Ayant eu avis de leur marche, cinquante combattants allèrent au devant, qui, à la faveur d'un brouillard fort épais, les défirent entièrement, quoique leur jeunesse pliât et qu'il ne demeurât que trente hommes. Ils (les Sauteurs) n'avaient pour armes que des flèches et des casse-têtes, pendant que les Iroquois se fiaient à leurs armes à feu." (42)

On sera peut-être surpris de voir que les Iroquois avaient fait cette expédition lointaine avec seulement cent hommes, mais il en était souvent ainsi, vu que cette nation se trouvait moins puissante par le nombre de ses guerriers et que par suite du manque absolu d'organisation chez tous les autres Sauvages du continent, cent hommes bien conduits en valaient cinq cents. Quant aux Français, ils n'étaient qu'une poignée et sans un seul soldat pour leur servir de protection, mais les coureurs de bois savaient se tirer d'affaires, comme on le voit par ceux que Radisson rencontra au saut Sainte-Marie en 1659 et ceux de 1660 que le Père Ménard accompagnait. Ces "voyageurs des pays d'en hauts" faisaient un commerce légal et le terme "coureurs de bois" n'a reçu un caractère fâcheux qu'à partir de 1670 où les soldats du régiment de Carignan se sont jetés à l'aventure dans la course aux pelleteries, sans égard pour les lois de la colonie ou la bonne renommée des Canadiens parmi les Sauvages. (43) C'est aux coureurs de bois que nous devons toutes les découvertes. Jean Nicolet, Etienne Brulé, Grenoble, Couture, Chouart, Radisson et autres, ont ouvert toutes les voies et lié des relations avec les indigènes avant les explorateurs officiels et les missionnaires auxquels ils ont ensuite servi de guides. Ce qui s'est passé au lac Supérieur aux alentours de 1660 n'était que la répétition des faits accomplis antérieurement dans le Haut-Canada. Les mêmes choses ont eu lieu, de la même manière, au Mississippi, aux Illinois, au pays des Sioux, ensuite, par l'initiative entreprenante des coureurs de bois, que Jolliet, La Salle, Duluth suivirent, chacun de son côté, en 1673 et 1678.

"Les Outaouas, nous dit Perrot, s'étant établis à Chagouamikon s'attachèrent à y cultiver des blés d'Inde et des citrouilles, dont ils vivaient avec leur pêche. Ils cherchèrent le long du lac s'il n'y avait d'autres nations et rencontrèrent les Sauteurs qui s'étaient enfuis au nord, et quelques Français avec eux, qui les avaient suivis à Chagouamikon pour s'y établir aussi. Une partie s'en allèrent vers Kionconan et

(41) Nicolas Perrot: *Mémoire*, p. 96-99, 245.

(42) La Potherie, II, 64.

(43) Voir Société Royale, 1902, p. 62-65.

rapportèrent qu'ils avaient vu bien des nations; que le castor y était extrêmement commun... et que les Nepissings et Amikouëts étaient à Alimibegon. Les Outaouas partirent sur ces nouvelles pour aller au nord chercher à commercer avec ces nations (1663) qui leur donnèrent toutes leurs robes de castor pour des vieux couteaux, de vieilles alènes de mauvais rets et des chaudières usées et hors de service. Ils en furent de plus très humblement remerciés et leur témoignèrent qu'ils leur étaient bien obligés d'avoir eu compassion d'eux en leur faisant part des marchandises qu'ils tiraient des Français.

"L'année 1663, les Outaouas et tous les autres nations qui commerçaient avec les Français descendirent en gros à Québec. (44) Etant arrivés à Québec, on fit mettre le chef des Outaouas (Le Brochet) en prison, les fers aux pieds, pour avoir abandonné le missionnaire (45) qui s'était écarté. Toute sa troupe donna des présents considérables pour le faire élargir. Aussitôt que ses gens l'eurent, ils traitèrent leurs pelleteries et retournèrent à leur village, avec deux Français qu'ils amenèrent avec eux." (46)

L'un de ces deux Français ne serait-il pas Perrot lui-même? Il arrivait dans la colonie âgé de dix-neuf à vingt ans. En tous cas, sa carrière dans l'ouest commence à cette date.

Les six Canadiens ou Français partis en 1660 avec le Père Ménard et Jean Guérin furent de retour à Montréal le 25 juillet 1663, en compagnie de trente canots de Sauvages (47) portant 150 hommes et beaucoup de pelleteries. Ces canots, de dimensions énormes, si on les compare aux pirogues que nous possédons aujourd'hui (Québec et Ontario) se chargeaient de cinq hommes (et même sept) des ustensiles de cuisine, des effets de campement et des nombreux paquets de fourrures que l'on échangeait dans la colonie contre des articles de fabrication européenne destinés à l'acquisition de nouvelles peaux une fois transportés au lac Supérieur. Le voyage exigeait une quarantaine de débarquements, de transferts du fret à dos d'hommes et de rembarquements, sans compter qu'il fallait, chaque soir et chaque matin répéter l'opération, afin de camper à terre. Des canots plus légers précédaient la flottille et la suivaient pour éclairer les avances et les derrières, en prévision des embuscades iroquoises qu'on redoutait partout, depuis le Nipissing jusqu'à Montréal. La traite dite des Outaouas était la grande affaire de l'année, la vie commerciale de la colonie. Elle tenait parmi nous la place que les chemins de fer occupent à présent, et avec la même importance, vu

(44) Cette bande ne paraît pas être celle où se trouvaient Chouart et Radisson.

(45) Le Père Ménard. Son successeur fut le Père Allouez qui arriva à Chagouamigon en 1665.

(46) *Mémoire de Nicolas Perrot*, p. 92-94.

(47) *Journal des Jésuites*.

le chiffre de la population. Hélas! faute d'encourager l'agriculture et son commerce avec la France ou les Antilles françaises, le Canada vivait d'une seule ressource, souvent précaire, et végétait dans un état de crise continuel. Avec cela, les maraudes des Iroquois—et pas de troupes pour éloigner ce fléau.

Je crois comprendre que les voyageurs du Père Ménéard ne furent pas heureux dans leur négoce au lac Supérieur et qu'ils ne rapportèrent pas assez de pelleteries pour indemniser les Jésuites des frais de l'entreprise. A quoi cela tenait-il, à l'inexpérience commerciale de ces hommes ou à l'hostilité également commerciale des Outaouas? Le projet de mission ne fut repris que deux ans plus tard.

Faute d'explication ancienne sur la nature de l'aide que le gouvernement accordait aux missionnaires, nous ne saurions dire au juste en quoi consistait ce support, mais en rapprochant certains textes il est visible qu'il était des plus minces, et encore prenait-il simplement la forme d'un "congé" ou permission d'équiper un ou deux canots pour faire la traite. En d'autres termes, les Jésuites ne recevaient du pouvoir que la liberté de gagner aux-mêmes leurs frais de route et leur subsistance chez les Sauvages. L'Etat ne déboursait rien. Comment s'étonner si les missionnaires se trouvaient à la charge des Sauvages et des coureurs de bois qu'ils rencontraient de loin en loin, par hasard!

A la date du 13 octobre 1663, on voit dans les *Jugements du Conseil Souverain* le débat d'une affaire qui ne paraît point concerner les coureurs de bois avec lesquels s'était trouvé Jean Guérin. Il s'agit d'une requête de Jean-François Le Poutrel de Bellecour, Antoine Trottier et consorts pour se faire exempter des "droits du quart", ou impôt de 25 par 100 sur les castors qu'ils sont allés chercher "au pays des StaSau," parce que, alléguent-ils, dans ce voyage ils ont exposé leurs vies et vu que ce qu'ils ont rapporté a été d'un "notable profit" dans la colonie. Le Conseil refuse la demande sans dire pourquoi.

Le sieur de Bellecour habitait aux Trois-Rivières depuis 1650 au moins puisque des membres de sa famille y étaient arrivés de Normandie dès 1636. C'étaient les Le Neuf et les Pouterel ou Poutrel. Il possédait un terrain dans ce lieu qui est mentionné en 1668 comme si le propriétaire vivait encore. Un fils d'Antoine Trottier a pris le nom de Bellecour qui s'est transmis à sa nombreuse descendance.

La famille Trottier, établie à la côte de Champlain, était venue en 1646 de Saint-Martin d'Igé au Perche. Antoine, l'un des quatre garçons, né en 1639, fut marchand et parvint à un état prospère. Il portait le nom de Desruisseaux. Huit de ses fils se sont appelés Desruisseaux, Desrivières, Desaulniers, Labis-onnière, Beaubien, Pombert, Bellecour.

(48) Voyez Tanguay I. 69, qui le nomme Botrel. Sur une partie de sa famille, voyez Tanguay I. 498.

Au mois d'octobre 1663, Pierre Boucher, parlant du lac Supérieur, dit avoir reçu ses renseignements "des Français qui en sont venus depuis peu"—soit: Chouart, Radisson, Beleur, Trottier, tous gens des Trois-Rivières, où M. Boucher était gouverneur.

Les noms de Chouart et Radisson revenant sous ma plume, je ne dois pas oublier qu'ils étaient de retour, l'été de 1663, avec quarante ou cinquante mille pistoles de pelleteries, somme équivalant à plus de \$400,000 de notre monnaie. On leur fit payer "le droit du quart" et même un autre impôt sous prétexte de construire un fort aux Trois-Rivières, ce à quoi ils se soumirent après de violentes protestations—puis ils allèrent du côté des Anglais.